



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU**  
**Séance du 06 novembre 2020**

153, Rue Charles Nodier  
39570 QUINTIGNY  
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : [mairie.quintigny@orange.fr](mailto:mairie.quintigny@orange.fr)

**Présents :**

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Nathalie FORTIN, Cécile DENISET.  
Mrs Jean-Paul MARTIN, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Rodolphe CAGNE, Mathieu GELHAYE,  
Mr Jean-Bertrand BLANCHON.

**Absents excusés :** Mme Lory PRIN, pouvoir donné à Mme Cécile DENISET

**Absents :**

**Secrétaire de séance :**

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**Modification ordre du jour réunion :**

Mr le Maire demande la possibilité de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Délibération :

« Décision budgétaire modificative n° 1 »

VOTE pour le rajouter à l'ordre du jour : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**APPROBATION :**

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 02 octobre 2020.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

**POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :**

- Aucun avancement quant au projet de la salle de convivialité.

Nous allons devoir relancer le SIDEC.

L'idée de récupérer de la surface sous terre, derrière le mur, sous la salle, n'est pas viable dans la mesure où cela ne représente que 8 à 10 m2, conclusion, travaux trop onéreux pour une petite surface gagnée.

La séance commence par un hommage rendu aux victimes d'actes barbares orchestrés par des individus radicalisés et islamistes, à savoir :

Mr Samuel Pati,

Mme Nadine Devillers, Mme Simone Barreto Silva, et Mr Vincent Loquès.

Les drapeaux ont été mis en berne le 07 novembre 2020.

### **DROIT DE PREEMPTION :**

La SCI : « La Soulaïne » vend un terrain.

La commune n'exercera pas son droit de préemption sur cette parcelle.

VOTE : pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

### **DELIBERATION « SDIS » :**

La Communauté de Communes « Bresse Haute Seille » a pris la compétence SDIS.

En ce qui concerne la commune de Quintigny, la quote part s'élève à 4 864 €, somme qui sera payée par Bresse Haute Seille mais retenue dans le calcul de la CLET.

Il est entendu que cette somme est gelée au jour de la prise de compétences.

Concernant la contribution annuelle, le texte explicatif n'étant pas clair, il a été décidé d'attendre la réunion de la CLECT aux environs du 20 novembre 2020 pour connaître exactement quelle somme sera retenue. La décision est reportée au mois prochain.

### **ANCIENS COMBATTANTS :**

Mr GAUDILLAT porte-drapeau actuel et président de la section des anciens combattants n'officiera plus. Il souhaite trouver un successeur adulte ou adolescent.

En attendant, le drapeau circulera de commune en commune, l'Etoile, Saint-Didier et Quintigny.

Mr GAUDILLAT souhaite répartir la caisse de la section entre les 3 communes (dans la mesure où les anciens combattants vont rejoindre la section de Lons-Le-Saunier), à condition que cette somme soit utilisée pour l'entretien des monuments aux morts.

Cette année, le 11 novembre 2020, comme le 08 mai 2020, sera célébré en comité restreint à 11h30.

### **DECISION MODIFICATIVE N° 1 :**

Une DM doit être prise pour pouvoir payer une facture du SIEDEC concernant notre éclairage public.

<b>Articles</b>	<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCT</b>				
ID 020	300.00 €			
ID 238		300.00 €		
<b>INVEST</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>300.00 €</b>	<b>300.00 €</b>		<b>0.00</b>

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0



## **COMMUNAUTE DE COMMUNES « BRESSE HAUTE SEILLE » :**

- **Commission – SPANC – Rapport 2019** : sur les 54 communes, 50 communes sont concernées par le SPANC (Assainissement Non Collectif).  
Quintigny fait partie des 4 communes disposant d'un assainissement 100% collectif.  
Au vu de ce rapport, 3 918 installations ont été contrôlées pour un total de 9 750 habitants.  
A savoir qu'un contrôle coûte 120 euros et qu'il est réalisé en moyenne tous les 8 ans.  
Le taux de conformité est de 20%, ce qui est très faible.
  
- **Site de Desnes** : le contrat avec CAPREAL est enfin caduc. L'an prochain, il va falloir gérer quelques problèmes types : incivilités, déchets, et trouver des solutions pour le parking (peut-être payant ?).
  
- **Commission animation culturelle et services à la personne** : il a été décidé de scinder cette commission en deux : « Commission culture » et « Commission service à la personne ».  
Après discussion auprès du conseil, Mr Mathieu Gelhaye participera aux réunions des 2 nouvelles commissions.  
La commission animation culturelle recense :
  - Six médiathèques,
  - Le colombier des Arts à Plainoiseau,
  - L'école de musique à Bletterans,
  - Et enfin le site « Raconte-moi Bresse Haute Seille ».
  
- **Commission affaires financières** : la Communauté de Communes emploie 185 équivalents temps pleins, sa capacité d'autofinancement diminue.  
Il est question de mettre en place la mutualisation des achats de matériel et des moyens pour l'octroi de prix plus concurrentiels.
  
- **Commission voirie** :  
L'achat d'un logiciel « voirie » est à l'étude.  
Le pont d'Arlay : les derniers chiffres montrent que la réparation coûtera 98 000 euros TTC et 168 000 euros TTC pour un pont reconstruit à neuf.  
Pour information : la route sera coupée environ 2 mois, temps des travaux estimés.

## **COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :**

### **COMMISSIONS COMMUNALES :**

**Forêt de Quintigny** : Les bûcherons sont intervenus récemment.

Les bois coupés (65.67 m3) devraient pouvoir être vendus au mois de décembre 2020.

Une réunion de distribution des lots aura lieu le samedi 14 novembre 2021.

**Bulletin municipal** : Nous rappelons aux habitants de Quintigny d'envoyer les photos le plus rapidement possible sur le site [photos.quintigny@orange.fr](mailto:photos.quintigny@orange.fr)

**CCAS Quintigny** : Cette année le repas de Noël étant annulé, il a été décidé que des paniers gourmands seraient distribués la semaine 51 aux personnes de plus de 70 ans.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Monsieur le Maire lit une lettre de la banque alimentaire du Jura nous sollicitant une subvention pour cette année 2020.  
Le conseil décide d'attribuer 150 € de façon exceptionnelle pour une crise sanitaire exceptionnelle.  
VOTE : pour 7 – contre 0 – Abstention 4

- Il est proposé de venir en aide aux personnes âgées (courses et autres aides) en respectant les mesures sanitaires en vigueur.
- Du fait du confinement, et par mesure de sécurité, le moment de convivialité après le conseil municipal est suspendu.
- Le problème concernant les factures : eau-assainissement, pour les maisons qui disposaient d'un assainissement individuel, valable pour 10 ans, est en cours de résolution.

La séance est levée à 22 h 50

Vu pour être affiché le 10 novembre 2020, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 10 novembre 2020

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance  
Nathalie FORTIN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "N. Fortin", written over a horizontal line.

Le Maire,  
Jean-Paul MARTIN

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "J.P. Martin", written over a horizontal line.